



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Centre Assomption de recherche et
de développement en entrepreneuriat

Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE) cherche à promouvoir la recherche et la formation en entrepreneuriat auprès des gens d'affaires et dans les trois centres universitaires de l'Université de Moncton, ainsi qu'à assurer la diffusion des connaissances. Le CARDE assure un lien entre l'Université de Moncton et la communauté d'affaires acadienne et francophone, plus particulièrement dans le secteur de la petite et moyenne entreprise.

Juin 2024



La motivation des propriétaires de lots boisés privés pour la commercialisation du bois

Les propriétaires engagés de lots boisés privés au Nouveau-Brunswick :
Leurs intérêts et leurs frustrations

Géraldine Sègnon Sotikon, M. Sc. (gestion)
Université de Moncton

Récipiendaire des bourses suivantes

Bourse Jean-Louis-Levesque
Bourse du Patrimoine canadien MBA/GOP
Fonds UNI Coopération financière en gestion des coopératives
Bourse PRIMP-PME de la Banque Nationale
Bourse de Berthier-Bélanger

Directeur de thèse : Jules Comeau, PhD

La province du Nouveau-Brunswick bénéficie grandement de son industrie forestière, un pilier économique essentiel. Avec 85% de son territoire couvert de forêts, totalisant environ 6 millions d'hectares, dont la moitié sont des forêts de la Couronne et 1,7 million d'hectares appartenant à des propriétaires privés, la gestion de ces ressources est cruciale. En 2010, plus de 10 000 emplois étaient liés à cette industrie dans la province.

Le gouvernement néo-brunswickois a mis en place diverses stratégies pour maximiser les bénéfices économiques tout en assurant la durabilité des ressources forestières. En 2012, un plan de gestion stratégique a été initié, mettant l'accent sur l'utilisation durable des forêts de la Couronne et privées pour le développement économique. En outre, le ministère des Ressources naturelles a développé une stratégie spécifique en 2014, visant à augmenter la récolte de bois des forêts privées.

Malgré les initiatives du ministère, certains propriétaires de lots boisés privés montrent un désintérêt pour les bénéfices économiques potentiels de leur forêt, préférant privilégier des valeurs non économiques telles que la conservation ou les liens émotionnels avec leurs terres. Cette tendance n'est pas unique au Nouveau-Brunswick mais est observée également dans d'autres régions comme la Scandinavie et l'Amérique du Nord, selon plusieurs études.

Les recherches soulignent que les propriétaires engagés dans la gestion forestière sont souvent motivés par des valeurs personnelles et familiales, ainsi que par des préoccupations environnementales, plutôt que par des bénéfices financiers. Cette dynamique complexe influence les décisions de gestion forestière et nécessite une compréhension approfondie des motivations des propriétaires pour informer les politiques et les stratégies de développement durable.

En conclusion, la gestion des forêts privées est influencée par une diversité de motivations personnelles et sociales, reflétant un équilibre délicat entre développement économique et conservation environnementale.

Pour plus d'informations :

Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat

Brian L Comeau
Directeur provincial

105, Pavillon Jean-Cadieux
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB
E1A 3E9

Téléphone: (506) 858-4000 (ext. 4513)
Courriel : carde@umoncton.ca
Site web: www.umoncton.ca/carde
Facebook et Twitter : @CARDEumoncton